



RENTRÉE SCOLAIRE

FRANCE

D'ultimes questions sanitaires et des débats

De nouvelles précisions sont apportées. La question du port du masque avant 11 ans divise

Tout est prêt pour cette rentrée répète le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. Le protocole sanitaire a été actualisé le 26 août, et d'ultimes «fiches thématiques» (restauration, sport, récréation...) ont été communiquées aux écoles vendredi. Mais des questions très pratiques continuent d'inquiéter les cercles d'enseignants et les foyers.

Y aura-t-il des classes ou des écoles fermées ?

«Le moins possible», a répondu le ministre de l'éducation, le 30 août. Et d'expliquer, dans *Le Journal du dimanche* : «Cela se décide par une analyse quotidienne au jour le jour, en fonction de la situation sanitaire de chaque territoire.» L'exemple de la rentrée, mi-août, à La Réunion, appelle à la prudence : 14 des 77 écoles de Saint-Denis ont dû reporter d'au moins une semaine leur réouverture, après identification de plusieurs foyers de Covid. A l'étranger aussi, notamment en Allemagne et aux Etats-Unis, des établissements ont été contraints de fermer. Le protocole français est «un des plus stricts d'Europe» et «nous permet d'avoir la rentrée la plus normale possible», défend-on au ministère de l'éducation. L'objectif est d'être capable de «réagir dans les quarante-huit heures à chaque fois que des symptômes sont signalés» dans une école, pour tester toutes les personnes qui ont été en

contact. Des «tests aléatoires» ont également été promis. Si des écoles devaient restreindre leurs capacités d'accueil, l'objectif est de garantir aux familles une prise en charge grâce à d'autres dispositifs (étude, activités culturelles et sportives). En cas de fermeture obligée, un enseignement en partie à distance sera dispensé.

Le masque obligatoire, oui, mais pourquoi pas avant 11 ans ?

La question n'est plus seulement posée par les parents et les enseignants. Dans une tribune publiée sur le site du *Parisien*, samedi 29 août, un collectif de médecins propose de «recommander le port du masque en lieu clos pour tous les élèves de plus de 6 ans». «Compte tenu du protocole en vigueur, rien ne semble empêcher les écoles de devenir des clusters», alertent les signataires, dont l'infectiologue Karine Lacombe. La doctrine sanitaire, en France, impose déjà le masque dans tous les espaces scolaires – même en récréation –, mais à partir de 11 ans seulement. D'autres pays, à commencer par la Chine mais aussi la Grèce où l'Italie, ont étendu l'obligation aux écoliers. Dans la communauté scientifique, la question ne fait pas consensus.

Comment organiser au mieux la cantine ?

Dans sa version actualisée, le protocole sanitaire est clair : «La dis-

tanciation physique n'est pas obligatoire», en tout cas pas lorsqu'«elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves». Mais elle reste fortement recommandée. A la cantine notamment, «le balisage des sens de circulation, des éventuels espaces d'attente et de la distanciation à respecter peut être mise en place, peut-on lire dans l'une des fiches thématiques. Les plages horaires et le nombre de services sont adaptés de manière à limiter les flux (...). Les assises sont disposées de manière à éviter d'être face à face voire côte à côte lorsque cela est matériellement possible». L'organisation est un défi pour les collectivités responsables de la restauration. En cours de sport, il est admis que le port du masque n'est pas possible : «Il est alors important de faire respecter par les élèves la distanciation physique.» La chorale se fera, elle, avec un masque.

M. BA.